

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 27/05/2025 - 4723 - 2013 B 01064 - 482 362 704 - 1 BU 1

## Bilan simplifié

13B1064  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe

N° DU DEPOT 25/4723

LE GREFFIER

## A - ACTIF

27 MAI 2025

## 1 - Actif immobilisé

Immobilisations financières (1)

15

15

TOTAL I (5)

15

15

## 2 - Actif circulant

Créances (2) clients et comptes rattachés

4 762

4 762

Créances autres (3)

164

164

Disponibilités

9 862

9 862

TOTAL II

14 788

14 788

TOTAL GENERAL (I + II)

14 803

14 803

## B - PASSIF

## 1 - Capitaux propres

Capital social ou individuel

7 500

Réserve légale

750

Report à nouveau

106

Résultat de l'exercice

852

TOTAL I

9 008

## 3 - Dettes (4)

Fournisseurs et comptes rattachés

1 035

Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)

1 760

Comptes courants d'associés

3 000

TOTAL III

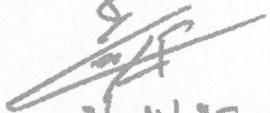
5 795

TOTAL GENERAL (I + II + III)

14 803

**1 BU 1**  
82 Rue de l'Espérance  
68120 PFASTATT  
Tél. 08 52 800 601

Certifié conforme  
Le gérant

  
03/04/25



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du  
31/12/2023)

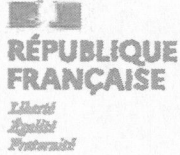
## Compte de résultat simplifié de l'exercice

## A - RÉSULTAT COMPTABLE

Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	32 608
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			32 608
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			257
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			35
Autres charges externes			4 828
Impôts, taxes et versements assimilés			667
dont TP/CFE, CVAE			667
Rémunérations du personnel			22 278
Charges sociales			707
Total des charges d'exploitation (II)			28 772
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 836
Produits financiers (III)			301
Produits et charges divers			486
Charges financières (V)			
Charges exceptionnelles (VI)			3 000
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			651

## B - RÉSULTAT FISCAL

		651
		651
Déficits antérieurs reportables	6 109	dont imputés sur le résultat
		651



### Impôt sur les sociétés

#### A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Numéro, type et nom de voie 82 rue de l'Espérance

Code postal 68120

Ville PFASTATT

Pays France

#### B - ACTIVITÉS

formation

#### C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Bénéfice imposable au taux normal

0 Bénéfice imposable à 15%

Déficit (report du 2033- B)

#### H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

EBP

Relevé des provisions  
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

**II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	6 109
Déficits imputés	651
Déficits reportables	5 458
TOTAL des déficits restant à reporter	5 458

**III - DIVERS**

Montant de la TVA collectée	3 532
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	318

**Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

			1,00
Effectif moyen du personnel	- dont apprentis	0,00	
	- dont handicapés	0,00	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Ventres de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		32 608
	<b>TOTAL 1</b>	<b>32 608</b>
Achats		257
Variation négative des stocks		35
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		4 828
	<b>TOTAL 3</b>	<b>5 120</b>
<b>Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)</b>		<b>27 488</b>

## **1BU1 Sarl / ANNEXE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 14803,34 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 32908,35 € et dégagant un bénéfice de 651,92 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023  
Les notes et tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation.

Les informations sont présentées dans l'ordre des postes du bilan (Actif, Passif) puis du compte de résultat.

### **METHODES D'EVALUATION**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Immobilisations et amortissements pour dépréciation**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les durées de vie prévues sont les suivantes :

+ Frais d'établissement	5 ans
+ Agencements et aménagements de terrains	10 ans
+ Constructions	20 ans
+ Agencements et aménagements des constructions	5 à 20 ans
+ Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
+ Installations générales, aménagement divers	5 à 10 ans
+ Matériel de transport	2 à 5 ans
+ Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
+ Mobilier	5 à 10 ans

#### **Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **Stocks**

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés, et au coût de production réel pour les produits fabriqués.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est calculée, Elle est égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation.

#### **Créances et dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### **Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur en Euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur en Euros au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours, est portée au bilan en « écart de conversion » actif et passif selon le cas.

Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

#### **Charges et produits exceptionnels**

L'abandon de créances consenti antérieurement à la société a été remboursé partiellement à hauteur de 3000 € en application de la clause de retour à meilleure fortune, Au 31 décembre 2023 le solde de cet abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune s'élève à 2000 €,

---

## POUVOIR

---

Je soussigné **Jean-Luc ESSLINGER**

Demeurant **82 rue de l'Espérance  
68120 PFASTATT**

Agissant en qualité de **Gérant**

De la Société **1 BU 1** ayant siège social **82 rue de l'Espérance à 68120  
PFASTATT**

Donne, par la présente, pouvoir à :

**Maître Dominique RIEGEL**  
**Avocat**  
**18 rue Richard Brunck**  
**67000 STRASBOURG**

de faire pour moi et en mon nom, et au nom de la Société dont je suis Gérant, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations et formalités concernant mon entreprise auprès des registres du commerce.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire toutes formalités et tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire

**Fait à PFASTATT**  
**Le 20 janvier 2025**

**Jean-Luc ESSLINGER**

Signé par :  
  
82381959F1BF490...

## Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 2FD6ED47-C148-4C4F-814B-37357417FCD6	État: Complétée
Objet: Complétez avec Docusign : Pouvoir DR.pdf	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 1	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 4	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	Dominique RIEGEL
Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)	18 rue Richard Brunck
	STRASBOURG, Bas-Rhin 67000
	avocat@dominique-riegel.com
	Adresse IP: 195.135.98.65

## Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Dominique RIEGEL	Emplacement: DocuSign
20/01/2025 08:57:55	avocat@dominique-riegel.com	

## Événements de signataire

ESSLINGER Jean-Luc  
jle@1bu1.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

## Signature



Sélection d'une signature : Image de signature chargée  
En utilisant l'adresse IP: 90.126.146.180

## Horodatage

Envoyée: 20/01/2025 08:58:59  
Consultée: 31/01/2025 06:14:16  
Signée: 31/01/2025 06:15:51

## Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 31/01/2025 06:14:16  
ID: 15f06fa0-6027-47cb-a546-225d8f96d77a

## Événements de signataire en personne

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe

État

Horodatages

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	20/01/2025 08:59:00
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	31/01/2025 06:14:16
Signature complétée	Sécurité vérifiée	31/01/2025 06:15:51
Complétée	Sécurité vérifiée	31/01/2025 06:15:51

Événements de paiement

État

Horodatages

Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques

## **ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE**

From time to time, Dominique RIEGEL AVOCAT (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

### **Getting paper copies**

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

### **Withdrawing your consent**

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

### **Consequences of changing your mind**

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

### **All notices and disclosures will be sent to you electronically**

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

**How to contact Dominique RIEGEL AVOCAT:**

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: [avocat@dominique-riegel.com](mailto:avocat@dominique-riegel.com)

**To advise Dominique RIEGEL AVOCAT of your new email address**

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at [avocat@dominique-riegel.com](mailto:avocat@dominique-riegel.com) and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

**To request paper copies from Dominique RIEGEL AVOCAT**

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to [avocat@dominique-riegel.com](mailto:avocat@dominique-riegel.com) and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

**To withdraw your consent with Dominique RIEGEL AVOCAT**

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;

ii. send us an email to [avocat@dominique-riegel.com](mailto:avocat@dominique-riegel.com) and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

### **Required hardware and software**

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

### **Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically**

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify Dominique RIEGEL AVOCAT as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by Dominique RIEGEL AVOCAT during the course of your relationship with Dominique RIEGEL AVOCAT.

# 1 BU 1

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500- €

82, rue de l'Espérance  
68120 PFASTATT

RCS MULHOUSE 482 362 704  
SIRET : 482 362 704 00025

\* \* \* \* \*

## RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

Madame, Monsieur,

1. Il est mis à votre disposition, outre le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir : le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de **651,92 €**, après déduction des amortissements et des provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons d'affecter, comme il sera dit ci-après.

2. Cela étant précisé, il vous est exposé ce qui suit :

En ce qui concerne l'exercice 2023:

♦ **Sur l'activité de la Société :**

Le chiffre d'affaires est de **32.608,- €**.

Le chiffre d'affaires a été réalisé sur une période normale de 12 mois. Ce montant permet de constater une légère diminution de l'activité au cours de cet exercice.

♦ **Sur les résultats de cette activité :**

Le résultat de l'exercice dégage un bénéfice de **651,92 €**.

Durant cet exercice social, la Société a enregistré une légère diminution de son chiffre d'affaires mais également un bénéfice, ce qui permet de constater un retour à la rentabilité.

3. Le résultat net se traduit par un bénéfice de **651,37 €**. L'affectation suivante vous est proposée :

♦ **Au compte « Report à nouveau » .....651,37 €**

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

4. **Recherche et développement**

Aucune activité de recherche ou de développement n'a été réalisée par la Société.

JCE  
CE

# 1 BU 1

Société à Responsabilité Limitée  
au Capital de 7 500- €

82, rue de l'Espérance – 68120 PFASTATT  
R.C.S. MULHOUSE 482 362 704  
SIRET : 482 362 704 00025

\*\*\*\*\*

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin à dix neuf heures, les associés de la Société « 1 BU 1 », Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7 500- € divisé en 500 parts sociales de 15- € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social à 68120 PFASTATT – 82, rue de l'Espérance, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- ◆ Madame Camille **ESSLINGER**  
propriétaire de deux cent cinquante parts sociales numérotées  
de 1 à 250 .....250 parts
- ◆ Monsieur Jean-Luc **ESSLINGER**  
propriétaire de deux cent cinquante parts sociales numérotées  
de 251 à 500.....250 parts
- TOTAL des parts représentant le capital social.....500 parts**

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Luc **ESSLINGER**, Gérant.

Monsieur le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts sociales.

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, elle est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ◆ Les rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice 2023 et sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce.
- ◆ L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe à la même date.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les rapports et documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressées aux associés en même temps que l'avis de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

JLE  
CE

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice 2023 et sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce.**
- 2) **Approbation desdites conventions.**
- 3) **Approbation des comptes de l'exercice 2023, affectation du résultat, quitus à la gérance.**

Puis, il donne lecture des rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, il met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale reconnaît la régularité des conditions et modalités de convocation de la présente assemblée et, à ce titre, donne quitus entier et sans réserve à la gérance.

**CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice 2023, approuve les comptes dudit exercice et le bilan au 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

**CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat pour l'exercice 2023.

**CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

JLE  
CE

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation du résultat faite par la gérance dans son rapport. En conséquence, elle décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 651,92 € :

• au compte « Report à nouveau » ..... 651,92 €

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

**CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce, constate l'absence de convention.

**CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

**CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée vers vingt heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Gérant et les associés, pour servir et valoir ce que de droit.

**Les associés :**

**Camille ESSLINGER**



**Jean-Luc ESSLINGER**



**Le Gérant :**

**Jean-Luc ESSLINGER**

